



Paris, le 28 avril 2020

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Nous le constatons déjà, la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus se double d'une crise sociale qui s'annonce particulièrement forte. Les personnes en situation de précarité, notamment celles privées durablement d'emploi, seront parmi les plus durement impactées par les conséquences sociales de cette pandémie.

Si la mise en œuvre du droit d'obtenir un emploi pour tous était déjà impérative, cette crise va en accroître l'urgence. Nous saluons le travail de co-construction de la deuxième étape expérimentale engagé depuis plusieurs mois avec le ministère du Travail. Il a permis d'avancer conjointement et concrètement vers un prolongement du projet Territoires zéro chômeur de longue durée sur les dix premiers territoires et une extension à de nouveaux territoires. Grâce à nos échanges, nous sommes prêts à apporter une réponse supplémentaire à la privation d'emploi.

Nous le constatons depuis le début de l'épidémie, les entreprises à but d'emploi ont à cœur d'être utiles à leur territoire. Épiceries ambulantes, livraison de courses, fabrication de masques, collecte de denrées pour les associations caritatives... : elles développent des activités solidaires pour venir en aide au plus grand nombre et, particulièrement, aux personnes isolées, précaires et fragiles. Ce public est en effet bien connu des comités locaux mis en place dans le cadre du projet Territoires zéro chômeur de longue durée. Si nous démontrions déjà que les travaux utiles non pourvus ne manquent pas sur les territoires, ce constat est renforcé en période de crise. C'est d'ailleurs tout naturellement que les acteurs locaux se sont tournés vers les entreprises à but d'emploi pour organiser la vie locale en temps de crise.

Les territoires habilités et ceux qui se préparent pour la suite de l'expérimentation montrent aujourd'hui une grande adaptabilité. Preuve, s'il en faut, que confier au territoire la possibilité de répondre aux problématiques locales est le meilleur moyen d'apporter une réponse efficace, durable et qui ne laisse personne de côté. La gouvernance locale du projet a permis aux acteurs locaux de nouer des coopérations décisives pour réagir rapidement et apporter des réponses urgentes.

Forts du travail conjoint engagé avec le ministère du Travail et de ces constats, nous réitérons notre appel au vote rapide d'une deuxième loi prolongeant et étendant l'expérimentation. Cette deuxième



étape expérimentale sera un pas de plus vers la mise en œuvre du droit d'obtenir un emploi et participera à construire un monde d'après plus sûr.

Nous estimons à ce sujet que le contexte de la crise sanitaire justifie une démarche beaucoup plus ambitieuse que celle qui avait été envisagée jusqu'ici. En particulier, nous pensons que la totalité des territoires candidats devraient désormais être éligibles, sans la limite d'un plafond, dès lors qu'ils respecteraient strictement les critères exigeants qui ont été posés pour valider la démarche.

En effet, l'ampleur de la crise sociale qui est devant nous, ainsi que la nécessité de forger un nouveau cap avec le Plan de relance, implique un changement de regard, de méthode et d'échelle des politiques de l'emploi. L'expérience en cours remplit ces conditions et nous sommes en capacité de participer pleinement à ce Plan de Relance. Elle peut aider à concrétiser dans la durée l'élan de fraternité qui se manifeste actuellement. A un moment où l'Etat, à juste titre, indemnise massivement le chômage partiel, il serait en outre paradoxal et même injuste que la mobilisation civique et sociale autour des circuits courts de l'activité doublement solidaire, par et pour les personnes les plus en difficulté, ne bénéficie pas d'avantages équivalents.

Nous espérons beaucoup, Monsieur le Président de la République, que vous serez sensible à ces arguments et vous prions de croire en l'expression de notre très haute considération.

Véronique FAYET
Présidente du Secours
Catholique-Caritas France



Jean-Baptiste de FOUCAULD
Pacte civique



Laurent GRANDGUILLAUME
Président de Territoires zéro
chômeur de longue durée



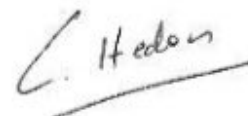
Louis GALLOIS
Président du Fonds d'expérimentation
territoriale contre le chômage de
longue durée



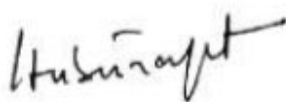
Florent GUEGUEN
Directeur général de la
Fédération
des acteurs de la solidarité



Claire HEDON
Présidente d'ATD Quart Monde



Hubert TRAPET
Président d'Emmaüs France



Patrick VALENTIN
Vice-président de Territoires
zéro chômeur de longue durée



Michel de VIRVILLE
Vice-président de TZCLD et
vice-président du Fonds ETCLD

